

ASSOCIATION CANADIENNE DU GAZ

MÉMOIRE PRÉ-BUDGÉTAIRE 2017

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS, OFFRIR UNE ÉNERGIE
ABORDABLE, SUSCITER L'INNOVATION ET
DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE



CANADIAN GAS ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE DU GAZ

Réduire les émissions, offrir une énergie abordable, susciter l'innovation et développer l'économie
Mémoire prébudgétaire 2017 de l'Association canadienne du gaz

L'industrie de la distribution du gaz naturel, en partenariat avec les gouvernements, peut :

- aider les familles et entreprises canadiennes à économiser sur les coûts d'énergie;
- aider les industries et collectivités nordiques ou éloignées, y compris les communautés autochtones, à avoir accès à une énergie plus abordable, propre, sûre et fiable;
- soutenir la transition vers un carburant plus propre et abordable dans les secteurs du transport lourd, des véhicules de desserte urbaine, du transport hors route et du transport maritime;
- développer de nouveaux partenariats favorisant la production de gaz naturel renouvelable (GNR), l'efficacité énergétique et les technologies énergétiques innovantes.

Avec plus de 450 000 kilomètres de gazoducs de transmission et de distribution ainsi que des dépôts en surface et souterrains, le gaz naturel est livré à plus de 7 millions d'abonnés. Cela signifie que plus de 20 millions de Canadiens comptent sur du gaz naturel à prix abordable, propre, sûr et fiable pour chauffer les maisons, les écoles, les hôpitaux et les entreprises, produire de l'électricité, alimenter les véhicules et faire fonctionner les appareils ménagers. L'investissement dans cette infrastructure et l'engagement envers les clients ont joué un rôle important en aidant les Canadiens à atteindre la qualité de vie dont ils jouissent aujourd'hui.

Il y a une opportunité pour apporter les avantages du gaz naturel à **plus** de propriétaires de maison, d'établissements et d'entreprises.

- Le gaz naturel est abordable. Les économies qu'il rapporte sont encore plus notables pour les consommateurs alors qu'ils font face à la hausse des coûts pour d'autres produits et services énergétiques.
- Le gaz naturel est un choix énergétique à combustion efficace et propre. Il produit moins d'émissions que beaucoup d'autres combustibles et est un important complément des énergies renouvelables et des nouvelles technologies à faibles émissions.
- Les sociétés de distribution de gaz naturel sont des innovatrices. Les services publics de gaz naturel ont une longue histoire de soutien aux programmes d'efficacité énergétique et d'innovation dans les technologies d'utilisation de l'énergie.

1. PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET L'INNOVATION DANS L'UTILISATION

Recommandations :

Allouer 250 millions de dollars pour soutenir la conversion au gaz des foyers et des petites entreprises en tirant parti de l'appui financier des programmes d'efficacité énergétique des services publics. Allouer 100 millions de dollars des revenus générés par les consommateurs de gaz naturel en vertu des politiques de plafonnement-échange de CO₂ ou des politiques fiscales pour faire progresser l'innovation dans les technologies prometteuses d'utilisation finale, de concert avec les provinces et les distributeurs. Cet effort concerté serait piloté par le ministère fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et Ressources naturelles Canada/CanmetÉNERGIE, en collaboration avec le secteur privé et les organismes de recherche provinciaux et territoriaux.

L'opportunité :

Les distributeurs de gaz naturel mènent depuis plus de 20 ans des programmes d'efficacité énergétique efficaces pour leurs clients résidentiels, commerciaux et industriels. Ces programmes aident les clients à investir dans des équipements plus efficaces et fournissent des conseils d'économie d'énergie qui se traduisent par des coûts énergétiques pour les propriétaires et une augmentation de la productivité et de la compétitivité pour l'industrie. Depuis l'an 2000, les distributeurs ont investi un milliard de dollars dans leurs programmes d'efficacité énergétique, épargnant un milliard en coûts de gaz naturel et réduisant de 50 mégatonnes les émissions de leurs abonnés. Beaucoup reste à faire pour améliorer la consommation d'énergie dans les maisons et les bâtiments au Canada. En 2017, environ 1 milliard de dollars seront versés par les propriétaires et les entreprises au Canada en vertu des politiques sur le carbone, sommes qui pourraient en partie être utilisées pour stimuler l'innovation dans les technologies d'utilisation finale de l'énergie.

Les services publics de gaz naturel du Canada augmentent leur soutien à l'innovation en partenariat avec des organisations telles que Technologies du développement durable Canada (TDDC), le Conseil national de recherches (CNRC), le Centre des technologies du gaz naturel, l'Institut de technologie du gaz, et l'American Gas Association. De nouvelles technologies innovantes sont testées, démontrées et perfectionnées.

Parmi les innovations examinées par les distributeurs :

- des systèmes de cogénération de chaleur et d'électricité;
- des systèmes de micro cogénération à usage résidentiel ou commercial;
- des systèmes de conversion de l'électricité renouvelable en gaz;
- de nouvelles technologies de moteurs au gaz naturel;
- des technologies de gaz naturel renouvelable.

2. CONNECTER PLUS COLLECTIVITÉS AU GAZ NATUREL POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS ET RÉDUIRE LES COÛTS D'ÉNERGIE

Recommandation :

Allouer 250 millions de dollars aux infrastructures d'énergie propre pour soutenir la construction de nouvelles infrastructures de gaz naturel et fournir une énergie plus abordable et plus propre aux foyers et aux entreprises qui ne sont pas déjà desservies par le réseau de gazoducs.

L'opportunité :

Les communautés qui ne disposent pas de l'accès au gaz naturel dépendent d'options énergétiques plus chères, moins fiables, et dans de nombreux cas, plus fortement émettrices de GES. Le client résidentiel moyen qui remplace son combustible actuel (mazout, propane ou électricité) par le gaz naturel peut économiser en moyenne quelque 1619 \$ par année, soit plus de 25 000 \$ sur la durée de vie de l'équipement de chauffage au gaz.

Selon ICF International, un partenariat de financement entre les services publics de gaz et les gouvernements provinciaux et fédéral pour relier les communautés rurales se traduirait par une réduction cumulée des émissions de CO₂ de 1,87 million de tonnes, ce qui équivaut à retirer 405 625 véhicules de tourisme de la route pendant un an. En outre, sur une période de 25 ans, ce partenariat ajouterait 1,7 milliard de dollars au PIB du Canada, créerait 31 500 années-hommes de travail, et ferait augmenter les recettes publiques de plus de 600 millions de dollars.

Parmi les exemples d'extension de gazoducs récentes, financées en collaboration :

Un projet de 40 millions de dollars financé conjointement par les gouvernements du Canada et de l'Ontario, Goldcorp, la **Municipalité de Red Lake** et Union Gas pour acheminer le gaz naturel jusqu'à Red Lake, en Ontario.

Un projet de 21 millions de dollars financé par le gouvernement fédéral et Gaz Métro pour apporter du gaz naturel plus économique et moins polluant de Vallée-Jonction à **Thetford Mines**, au Québec.

Un pipeline de gaz naturel entre Squamish et **Whistler**, en Colombie-Britannique, en collaboration avec des améliorations de l'autoroute Sea-to-Sky permettant à Whistler de tirer parti des nombreux avantages du gaz naturel.

3. DYNAMISER LE NORD AVEC DU GAZ NATUREL POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS ET RÉDUIRE LES COÛTS D'ÉNERGIE

Recommandation :

Allouer 50 millions de dollars en subventions à l'infrastructure énergétique propre pour soutenir, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux de même qu'avec les distributeurs, la livraison d'une option énergétique plus abordable (GNL) aux communautés autochtones et aux industries du Grand Nord canadien.

L'opportunité :

Environ 200 000 personnes vivant dans près de 300 communautés éloignées du pays sont déconnectées du réseau de gaz naturel qui fournit une énergie fiable et rentable au Canada urbain. Sans gaz naturel, ces collectivités et industries éloignées font face à des inconvénients importants, notamment :

- Leurs génératrices diesel vieillissantes émettent 30 % de GES de plus que les génératrices au GNL et comportent un risque plus élevé pour l'environnement, l'eau et le sol, dans l'éventualité d'un déversement de carburant ou d'une fuite.
- Leur coût énergétique plus élevé avec des problèmes d'approvisionnement et des contraintes de capacité découragent l'investissement dans de nouvelles entreprises et limitent les perspectives économiques.
- Leurs centrales électriques fonctionnent-delà de leur durée de vie nominale, créant des problèmes de fiabilité et de sécurité dans des localités éloignées et froides.

Le GNL est une option d'énergie propre, plus abordable et fiable pour les communautés autochtones et les industries du nord du Canada. Selon ICF International, d'ici 2025, au moins 16 producteurs d'électricité et 47 clients industriels du Nord canadien pourraient se convertir au GNL, réalisant plus de 2,1 milliards de dollars en économies d'énergie pour ces abonnés sur une période de 25 ans. L'utilisation de GNL fournirait une réduction des émissions de GES cumulative de 11,1 millions de tonnes en 2040 et ajouterait plus de 12,5 milliards de dollars au PIB du Canada, tout en soutenant 117 000 emplois-années nettes et en rapportant 4 milliards de dollars au trésor public.

Parmi les exemples de l'utilisation de GNL dans le Nord :

À Inuvik (TN-O), la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest se fait expédier du GNL par camion sur 3 600 kilomètres à partir d'une usine de liquéfaction de FortisBC située à Delta, en Colombie-Britannique, pour l'utiliser dans la production d'électricité et le chauffage. Les économies : env. 2 M\$/an. Réduction des GES : 500 tonnes/an.

À Whitehorse, au Yukon, le GNL est transporté par camion sur plus de 2 000 km à partir d'une usine de liquéfaction de FortisBC située à Delta, en Colombie-Britannique, et on l'utilise comme une alternative abordable et plus propre au diesel pour produire de l'énergie. Les économies : de 2,7 à 4 M\$/an. Réduction des GES : 500 tonnes/an.

Dans le nord du Québec, à compter de cette année, le GNL sera transporté par camion de Montréal à la mine Renard de Stornoway Diamond Corp. pour servir à la production d'électricité et au chauffage. Ce sera la première mine canadienne à utiliser le GNL. Les économies : de 8 à 10 M\$/an (pendant les 11 premières années d'exploitation de la mine). Réduction des GES : plus de 30 %.

4. UTILISATION DU GAZ NATUREL COMME CARBURANT

Recommandations :

Allouer 650 millions de dollars sur cinq ans pour aider à couvrir une partie du coût supplémentaire des véhicules, bateaux et locomotives au gaz naturel. Allouer 200 millions de dollars étalés sur cinq ans en subventions à l'infrastructure d'énergies propres pour soutenir le développement du réseau de ravitaillement en gaz naturel partout au Canada. Encourager l'investissement privé dans les infrastructures de ravitaillement facilitera une plus grande utilisation du gaz naturel comme carburant pour le transport en plus de répartir stratégiquement le GNL à travers le Canada pour d'autres usages domestiques (par exemple, pour la production d'énergie dans les collectivités éloignées, etc.)

L'opportunité :

Le gaz naturel peut aider à réduire les coûts d'exploitation et les émissions des camions lourds et moyens, du transport en commun, des trains, des bateaux et des véhicules tout-terrain. Le gaz naturel offre des économies de 30 à 40 % par rapport au diesel et c'est un combustible propre, avec un minimum d'émissions de NO_x, SO_x et matières particulaires. En outre, l'utilisation du gaz naturel dans le transport routier peut réduire les émissions de GES de 19 % par rapport aux carburants conventionnels.

Malheureusement, l'adoption des véhicules au gaz naturel n'a augmenté qu'à un rythme modeste au Canada. La cause : leur coût en capital est plus élevé (jusqu'à 65 000 \$ de plus qu'un camion diesel de classe); l'infrastructure de ravitaillement en GNL et en GNC est déficiente et leur statut fiscal est incertain.

Parmi les initiatives prises récemment par les gouvernements pour aider à donner aux clients le choix du gaz naturel comme carburant de transport :

Le gouvernement de la Colombie a permis à FortisBC, un service de gaz naturel de Colombie-Britannique, de fournir jusqu'à 75 % du coût différentiel d'investissement entre un véhicule au gaz naturel et un véhicule diesel équivalent. De nombreux exploitants ont reçu des primes à l'achat de véhicules au GNC, notamment BC Transit, BFI Canada, et la Ville de Vancouver.

Depuis 2010, le gouvernement du Québec accorde des incitations fiscales à l'achat de camions au GNL. Le taux d'amortissement applicable aux camions commerciaux ou aux tracteurs a été augmenté de 40 à 60 % et une réduction supplémentaire de 85 % sur l'amortissement a été accordée si le camion ou le tracteur fonctionne au GNL. En conséquence, Robert Transport a ajouté 160 camions de GNL à sa flotte voyageant entre Boucherville, au Québec et Mississauga, en Ontario.

5. PRODUIRE DU GAZ NATUREL RENOUVELABLE (GNR)

Recommandations :

D'abord, allouer 250 millions de dollars en financement de l'infrastructure de l'énergie propre en partenariat avec les services publics de gaz naturel et les gouvernements municipaux et provinciaux pour promouvoir l'aménagement de nouvelles installations de GNR. Ensuite, affecter des fonds d'innovation pour soutenir le développement de la technologie du GNR, en mettant l'accent spécifiquement sur la gazéification des déchets agricoles et forestiers. En troisième lieu, modifier le Règlement sur les carburants renouvelables du Canada pour inclure le GNR comme une option de conformité (lorsqu'il est utilisé comme carburant de transport sous forme comprimée ou liquéfiée) comme le fait le Renewable Fuel Standard des États-Unis.

L'opportunité :

Le GNR est un gaz naturel neutre sur le plan du CO₂ et renouvelable à cent pour cent, produit à partir de déchets organiques provenant des fermes, des forêts, des décharges et des usines de traitement de l'eau. Le gaz est capturé, nettoyé, et livré de la même manière que le gaz naturel dans les maisons, les entreprises, les institutions et les industries. Le GNR peut aider les collectivités et les gouvernements à atteindre leurs objectifs de durabilité et de réduction des GES.

Le potentiel de production de GNR du Canada est important. Selon les estimations, le Canada pourrait produire 1 200 milliards de pieds cubes de GNR par an, assez pour satisfaire environ 50 % la consommation de gaz naturel du pays en 2015. Les distributeurs de gaz visent à exploiter environ 10 % du potentiel de GNR du Canada d'ici 2030 (267 milliards de pieds cubes/an), un montant égal à l'utilisation du gaz naturel de 3,1 millions de foyers. Cela se traduirait une réduction des GES de 14 mégatonnes par an, ce qui équivaut à retirer 3 millions de voitures particulières de la route.

Le GNR est la source d'énergie renouvelable la plus rentable que l'on puisse produire au Canada. On peut le produire, le purifier et l'injecter dans le système de distribution de gaz naturel à un coût de 10 à 25 \$ par gigajoule (4 à 8 cents par kilowatt-heure). À titre de comparaison, l'électricité d'origine solaire ou éolienne coûte de 13 à 39 cents/kWh.

Les distributeurs de gaz naturel canadiens sont bien placés pour être des leaders dans le soutien au GNR en utilisant l'infrastructure de gazoducs existante. Plusieurs ont déjà établi un partenariat avec les gouvernements provinciaux, le secteur privé, ou les municipalités pour construire neuf projets de GNR produisant assez de gaz pour 51 000 foyers.

La carte (ci-contre) fournit des informations sur les installations de GNR que les services publics auront en exploitation et en développement dès 2017.

L'industrie de la distribution de gaz naturel du Canada croit qu'elle peut aider le gouvernement fédéral à favoriser une meilleure performance environnementale et une croissance économique plus forte.

Pour de plus amples renseignements, contactez :

Paula Dunlop, Directrice, Affaires publiques et gouvernementales

Association canadienne du gaz

613-748-0057 poste 341, (613) 614-3280, pdunlop@cga.ca

